

Évaluation Périodique

Sommaire

Évaluation périodique des programmes d'études supérieures en musique

Grades:

Maîtrise en musique

Maîtrise ès arts en musique

Diplôme d'études supérieures en études orchestrales

Diplôme d'études supérieures en recherche sur la pédagogie du piano

Soumis au :

Comité des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Le 24 février 2016

--

Sénat de l'Université d'Ottawa

Le 6 septembre 2016



Sommaire

Programme d'études supérieures en musique
Année de l'examen cyclique 2014-2015

Préparé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 24 février 2016

Nom du programme examiné	Musique
Grades	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise en musique• Maîtrise ès arts en musique• Maîtrise ès arts en musique Spécialisation en études médiévales et de la renaissance• Maîtrise ès arts en musique Spécialisation en études des femmes• Diplôme d'études supérieures en études orchestrales• Diplôme d'études supérieures en recherche sur la pédagogie du piano
Évaluation finale	Programme de bonne qualité

Forces du programme

L'École de musique offre une maîtrise ès arts (M.A.) en musique ainsi qu'une maîtrise en musique (M.Mus.), en plus de deux diplômes d'études supérieures, l'un en études orchestrales et l'autre en recherche sur la pédagogie du piano. Dans l'ensemble, les programmes ont produit de bons résultats grâce à la fois à un engagement ferme envers la recherche et aux méthodes d'enseignement novatrices. Les professeurs de l'École sont tenus en haute estime et bon nombre des diplômés ont par la suite fait une belle carrière comme musiciens, enseignants et administrateurs ou ont entrepris des études postdoctorales dans des établissements reconnus.

La maîtrise ès arts en musique est un grade axé sur la recherche qui met l'accent sur la musicologie, la théorie de la musique et la pédagogie du piano. Les étudiantes et étudiants inscrits au programme ont l'occasion de prendre part à des travaux de recherche dès leur première session d'études. Ce mentorat offert dès le début et tout au long de leurs études permet à la vaste majorité des étudiants d'obtenir leur grade dans le délai recommandé de deux ans. Les étudiants affichent un très bon rendement et participent activement au programme. Comparativement à d'autres programmes semblables, l'aide financière fait partie des caractéristiques attrayantes du programme. Les étudiants à la M.A. ont également l'occasion de participer à des programmes pluridisciplinaires en études médiévales et de la renaissance et en études des femmes, une option qui n'est habituellement pas offerte officiellement par les autres établissements d'enseignement de la province et qui donne aux étudiants l'occasion de se spécialiser de façon unique.

La maîtrise en musique est un grade axé sur l'interprétation qui met également l'accent sur l'étude historique et théorique de la musique. Les étudiantes et étudiants ont fait tout particulièrement l'éloge de la spécialisation en interprétation de la guitare, dont les deux volets, interprétation et recherche, leur ont été utiles. Les étudiants sont très bien appuyés par une équipe de professeurs à plein temps

chevronnés et une équipe d'enseignants à temps partiel très dévoués. La majorité des étudiants obtiennent leur grade dans le délai recommandé de deux ans. À l'instar de la M.A., les étudiants soulignent que l'aide financière rend le programme de M.Mus. concurrentiel comparativement à d'autres programmes semblables.

Peu d'étudiants sont inscrits au diplôme d'études supérieures en études orchestrales et au diplôme d'études supérieures en recherche sur la pédagogie du piano, mais les taux de satisfaction sont élevés. De plus, ces programmes facilitent dans certains cas la transition aux programmes de maîtrise.

Les étudiantes et étudiants de tous les programmes profitent du fait que le Centre national des arts (CNA) se trouve à proximité de l'Université et qu'il collabore étroitement avec l'équipe du programme, y compris en offrant des cours de maître aux étudiants et en faisant venir comme invités des musiciens de l'Orchestre du CNA. L'équipe du programme collabore également avec l'Orchestre symphonique d'Ottawa et donne ainsi aux étudiants d'excellentes occasions de formation. Le Laboratoire de pédagogie du piano, qui offre la possibilité de mener de nouvelles recherches sur la pédagogie du piano au moyen de technologies de pointe, représente l'un des aspects particulièrement novateurs du programme.

Points à améliorer

En plus des nombreux points forts du programme offert par l'École de musique, l'examen a donné lieu à plusieurs recommandations qui pourraient être mises en œuvre pour renforcer davantage le programme d'études supérieures en musique.

Même si l'unité offre un programme de bonne qualité, le ratio étudiants-enseignants est légèrement plus élevé que celui constaté dans des universités comparables. Certains aspects du programme (comme la composition et les bois) reposent presque exclusivement sur des professeurs à temps partiel ou sur un seul professeur régulier (par exemple pour la pédagogie du piano), ce qui laisse ces aspects quelque peu vulnérables. La planification de la relève sera en outre importante pour garantir la continuité de ces cours lorsque ces enseignants prendront leur retraite.

Les six séminaires obligatoires du programme de M.A. sont considérés comme étant exigeants par rapport à d'autres programmes. Les étudiants participant à un programme pluridisciplinaire doivent suivre un septième séminaire, rendant ainsi leur programme encore plus exigeant. En particulier, l'obligation de suivre les deux séminaires sur les méthodes de recherche (musicologie et théorie la musique) peut être lourde, et il conviendrait peut-être de permettre aux étudiants de choisir l'une ou l'autre des méthodes. Un colloque au niveau des études supérieures pourrait en outre donner aux étudiants l'occasion de présenter leurs recherches à leurs pairs et professeurs.

On a fait remarquer qu'il serait plus logique que la composition musicale relève de la M.Mus et qu'il faudrait apporter des précisions aux exigences de la soutenance de récital de la M.Mus. L'École a déjà commencé à prendre des mesures pour régler ces enjeux.

Au fil des ans, les étudiants ont fait part de leur insatisfaction à l'égard du cours MUS5900, Initiation à la recherche musicale, qui, selon le point de vue de l'enseignant ou des étudiants, semble soit avoir mis trop l'accent sur les enjeux liés à la musicologie et à la théorie musicale qui sont moins pertinents dans le cas des étudiants en interprétation ou soit avoir mis trop l'accent sur la pratique par rapport aux méthodes de recherche. Même s'il est difficile de satisfaire aux besoins d'un groupe diversifié, il faudrait peut-être modifier l'objectif principal du cours MUS5900 afin qu'il prépare les étudiants à la recherche

en général et à la soutenance de récital en particulier.

La possibilité de créer un programme de doctorat en musique, pour faire fond sur les points forts existants en recherche de l'École, offre une excellente occasion d'enrichir le programme. L'unité a déjà commencé à planifier cette possibilité en examinant une multitude de modèles (par exemple bidisciplinaire, autonome). Le lancement d'un tel programme dynamiserait les activités de recherche en musique à l'échelle de l'École, et les étudiants au doctorat joueraient un rôle important dans l'écosystème d'un milieu de recherche en musique. Dans le même ordre d'idées, l'établissement d'un diplôme d'études supérieures en interprétation pourrait également être attrayant en tant que diplôme d'études approfondies avant ou après la maîtrise.

Enfin, même si l'École a trouvé des solutions créatrices pour tirer parti des locaux à sa disposition, il ne fait aucun doute que la construction d'une plus grande salle de spectacles sur le campus serait la bienvenue.

Recommandations

Il est recommandé que le programme d'études supérieures en musique cherche à atteindre les objectifs suivants :

1. Réduire le nombre de cours obligatoires de la maîtrise ès arts en musique et modifier l'objectif principal du cours MUS5900 afin qu'il prépare les étudiantes et étudiants à la recherche en général et à la soutenance de récital en particulier.
2. Poursuivre les travaux déjà amorcés afin que la composition musicale relève de la M.Mus. et apporter des précisions aux exigences de la soutenance de récital de la M.Mus.
3. Établir des accords officiels avec la Faculté d'éducation et l'École des sciences de l'activité physique pour permettre aux étudiants en musique d'avoir accès plus facilement à des cours pertinents dans ces unités.
4. Créer d'autres programmes, comme un doctorat en musique pour faire fond sur les points forts existants en recherche, ou un diplôme d'études supérieures en interprétation.
5. En collaboration avec la Faculté des arts, élaborer un plan de renouvellement clair dans le but de garantir la continuité du programme, de réduire les aspects vulnérables ainsi que de maintenir ou d'améliorer les ratios étudiants-professeurs.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations seront examinées à la prochaine évaluation périodique. La prochaine évaluation cyclique aura lieu dans les sept ans et au plus tard en 2021-2022.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de son suivi comprennent la directrice de l'École de musique et le directeur des études supérieures en musique, ainsi que le doyen et le vice-doyen aux études supérieures de la Faculté des arts.